



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 décembre 2021
Français
Original : anglais

Opérations humanitaires des Nations Unies en République arabe syrienne

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution [2585 \(2021\)](#), dans laquelle le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de lui présenter un rapport de fond sur la transparence des opérations et les progrès dans l'accès à travers les lignes de front pour ce qui est de satisfaire les besoins humanitaires. Le Conseil a également demandé aux organismes humanitaires d'épauler les mesures et initiatives visant à étendre les activités humanitaires, notamment les projets de relèvement rapide. Le présent rapport complète les informations présentées dans le rapport sur la situation en République arabe syrienne que le Secrétaire général publie tous les soixante jours, qui est également prescrit par la résolution [2585 \(2021\)](#).

2. Les informations qui figurent dans le présent rapport reposent sur les données dont dispose le système des Nations Unies et sont tirées de documents des organismes humanitaires, des partenaires ou d'autres sources pertinentes. Elles ont été puisées à la fois dans des documents écrits et durant des réunions tenues lors de visites à Damas, Gaziantep (Turquie) et Amman.

II. Transparence des opérations humanitaires des Nations Unies en République arabe syrienne

3. L'opération humanitaire en République arabe syrienne est l'une des plus complexes au monde. En raison de la multitude de problèmes qui pourraient se poser en matière d'accès et d'acheminement dans les différentes zones d'opération, des systèmes ont été mis en place pour garantir la transparence des opérations d'acheminement de l'aide, tant depuis le territoire syrien qu'à travers la frontière, en donnant aux entités des Nations Unies et aux partenaires une meilleure idée de tous les aspects des besoins et des interventions. Au moyen d'évaluations indépendantes des besoins, de l'application du devoir de précaution, d'activités de contrôle et de systèmes de gestion des risques, à la fois à l'échelle du système et au niveau de chaque entité, les organismes des Nations Unies peuvent comprendre les problèmes et les atténuer de manière à garantir le respect des principes humanitaires et l'application du principe de responsabilité à l'action humanitaire.



4. Les agents humanitaires intervenant en République arabe syrienne ont adapté les pratiques courantes en matière de devoir de précaution et se sont engagés à respecter un ensemble de normes de contrôle conformes ou supérieures aux normes internationales dans toute la programmation humanitaire et dans toutes les modalités d'intervention. Des directives s'appliquant à l'ensemble du système ont été élaborées pour guider l'action des partenaires, tandis que des concertations approfondies portant sur les opérations humanitaires sont menées avec le Gouvernement syrien, les autres États Membres concernés, les partenaires humanitaires, les personnes touchées et d'autres parties prenantes.

Évaluations des besoins humanitaires

5. La réalisation d'évaluations indépendantes des besoins est la première étape si l'on veut garantir la transparence de l'action humanitaire, car si l'on cerne mal l'étendue des besoins humanitaires, il est impossible de comprendre l'impact de l'intervention. Les opérations humanitaires en République arabe syrienne tirent profit de données relatives aux interventions sectorielles au niveau local et des données ventilées sur les besoins sectoriels au niveau des sous-districts. Les données relatives aux besoins humanitaires, recueillies de manière indépendante par l'ONU, garantissent une responsabilité d'ensemble à l'égard des populations touchées en plaçant leurs besoins et leurs préoccupations au cœur des interventions.

6. L'aperçu des besoins humanitaires se fonde sur une évaluation multisectorielle des besoins ainsi que sur des évaluations par secteur. En 2021, l'évaluation multisectorielle des besoins a été menée par 475 agents recenseurs auprès de 33 171 ménages dans l'ensemble des 267 sous-districts de la République arabe syrienne, avec un niveau de confiance de 95 % et une marge d'erreur de 10 %. En outre, il a été procédé à des évaluations sectorielles au niveau des ménages et au niveau local dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de la protection, du relèvement rapide et des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire, en sus d'autres évaluations des besoins. Le champ des données recueillies constitue une base solide de données factuelles permettant à l'action humanitaire d'être plus efficace et plus responsable.

7. Outre ces évaluations, chaque secteur prévoit d'autres évaluations dans sa planification. Par exemple, le secteur de la santé gère le Système de surveillance de la disponibilité des ressources et services de santé, qui permet de recueillir et d'analyser des informations sur la disponibilité des ressources et des services de santé en République arabe syrienne et sur l'état des établissements de soins. Le Programme alimentaire mondial (PAM) procède actuellement à un examen national des besoins sous l'angle de la vulnérabilité afin de mieux comprendre l'ampleur de l'insécurité alimentaire dans les ménages. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) évalue les récoltes et les approvisionnements alimentaires afin de déterminer avec certitude les niveaux de production et leur incidence sur l'offre de produits alimentaires et la sécurité alimentaire. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) recueille systématiquement des données au moyen d'enquêtes initiales et d'enquêtes de suivi consécutives à la distribution pour mieux comprendre les besoins des enfants et des populations dans les 14 provinces du pays. Il effectue également un suivi en temps réel de ses programmes, notamment pour les enfants non scolarisés, des examens nationaux et de la communication relative aux risques et de la mobilisation de la population face à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Afin de mieux recenser les personnes dans le besoin, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pratique régulièrement des évaluations des besoins par zone géographique, qui sont ventilées par catégories de personnes (toutes les personnes touchées, les femmes enceintes, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les personnes en situation de handicap), par types de besoins (la santé

procréative, les services et la protection contre la violence fondée sur le genre) et par la gravité des besoins. Il peut ainsi déterminer avec précision le type d'aide dont ont besoin ces personnes et de planifier des interventions ciblées et organisées en fonction des priorités.

Transparence des opérations basées à Damas

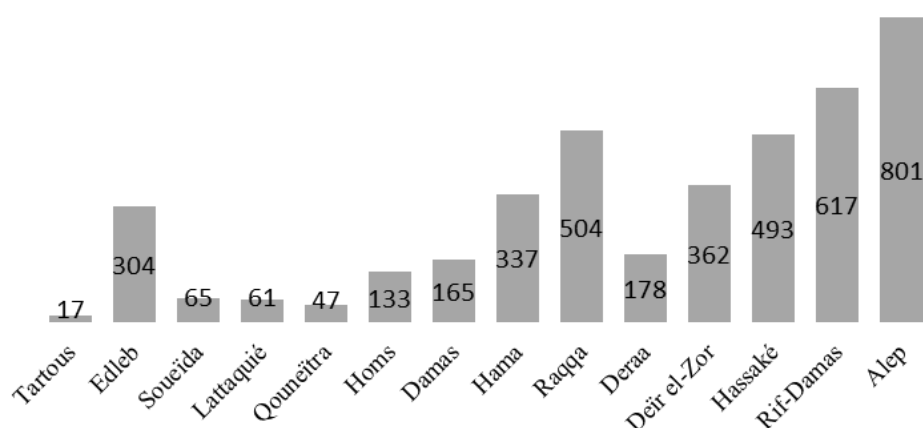
8. Pour veiller à ce que l'aide parvienne aux personnes dans le besoin de manière transparente et dans le respect des principes, les acteurs humanitaires opérant en République arabe syrienne ont renforcé les normes relatives au devoir de précaution et les procédures de contrôle. La stratégie consiste en un cadre mondial d'indicateurs, d'outils et de documents d'orientation obligatoires, ainsi qu'en des stratégies sur mesure de contrôle de l'exécution définissant des obligations et des méthodes adaptées au contexte syrien. Par exemple, le FNUAP applique sa stratégie mondiale d'assurance du dernier kilomètre, dans le cadre de laquelle il a élaboré des directives générales et des outils de suivi adaptés au contexte syrien pour garantir que les fournitures et biens médicaux, les kits dignité et d'autres produits de base parviennent à destination, tout en renforçant le système de suivi d'ensemble et en réduisant autant que possible les ruptures de stock de médicaments essentiels. Les interventions en faveur de la résilience que mène le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), notamment celles qui sont axées sur la restauration de la fonctionnalité des services de base dans les zones touchées par le conflit, sont étayées par une gestion systématique des risques durant l'élaboration et la mise en œuvre des projets, afin de se prémunir contre les risques environnementaux et sociaux à toutes les étapes.

9. Le contrôle de la mise en œuvre des projets est effectué à la fois directement par l'ONU et par l'intermédiaire d'agents tiers. Par exemple, le PAM contrôle directement quelque 30 % de ses projets par l'intermédiaire de 37 agents chargés du contrôle sur le terrain déployés dans l'ensemble de ses bureaux locaux, qui mènent des activités de contrôle pendant et après la distribution. Les 70 % restants font l'objet d'un contrôle régulier par des agents tiers. Le PAM a augmenté la part des contrôles effectués directement par ses agents de terrain, passant de 381 visites en moyenne par trimestre en 2019 à 913 visites en moyenne par trimestre en 2021, soit une augmentation de 139 %. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dispose de 30 responsables dans l'ensemble des provinces, lesquels ont effectué 206 visites de contrôle sur place durant la période de juillet à octobre 2021, afin de suivre et de contrôler la mise en œuvre des projets appuyés par l'OMS. Depuis le début de l'année, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a effectué plus de 560 missions de contrôle des projets et des activités des partenaires dans tout le pays. La fréquence de ces missions dépend de la réception ou non des autorisations, des mesures de précaution à prendre contre la COVID-19 et des conditions de sécurité qui règnent dans les zones à visiter. Bien que le personnel des Nations Unies rencontre encore des difficultés d'accès en République arabe syrienne, la gestion directe des projets se poursuit de manière régulière.

10. Des contrôleurs tiers complètent les visites effectuées régulièrement par les organismes des Nations Unies : ils se rendent périodiquement sur place pour superviser la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets et la transmission de l'information y relative. Ils portent à l'échelle supérieure les activités de contrôle menées à bien par le nombre restreint de membres du personnel des Nations Unies et ouvrent l'accès à des zones que celui-ci avait plus de mal à atteindre. Au total, de juillet à novembre 2021, 4 084 missions de contrôle ont été effectuées par des tiers dans l'ensemble des provinces syriennes, soit 30 missions par jour en moyenne (voir la figure).

Figure

Nombre de missions de contrôle effectuées par des tiers, du 1^{er} juillet au 15 novembre 2021



11. À l'heure actuelle, à partir de ses bureaux locaux, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) déploie dans l'ensemble des provinces syriennes 37 agents tiers chargés du contrôle sur le terrain, en plus de son personnel de base chargé des programmes et du contrôle de l'exécution. Ces agents effectuent régulièrement des visites de terrain sur les sites des projets afin de contrôler le choix des bénéficiaires et l'état d'avancement des activités. Pour mesurer les résultats, les agents tiers sous contrat avec l'OMS utilisent des critères bien définis, en tenant compte des aspects liés à l'économie, à l'efficacité, à l'efficience, à la déontologie et à l'équité. Depuis octobre 2021, des visites ont été effectuées dans les locaux de six organisations non gouvernementales (ONG), au cours desquelles les activités suivantes ont été menées : enquête auprès des bénéficiaires, discussion de groupe et entretiens individuels ; ils ont également rempli une liste de points à vérifier. Le personnel hors siège de l'UNICEF, des facilitateurs et des agents tiers, dotés des compétences et des outils nécessaires pour évaluer les besoins et recevoir les retours d'information, sont chargés de traiter les réactions des populations. Dans les zones où des contrôles sur place ne peuvent être effectués, le HCR a mis en place des systèmes solides qui garantissent la communication avec les partenaires et les bénéficiaires et la transmission de l'information afin d'évaluer l'exécution des projets. Il a créé une base de données afin de suivre de mois en mois l'évolution de toutes les activités mises en œuvre. Cette base de données permet d'analyser en temps réel, au niveau des sous-districts, les réalisations concrètes du programme du HCR et de ses partenaires et de renforcer la planification et la transmission de l'information en se fondant sur l'analyse des faits. Les dispositifs de contrôle des projets axés sur les risques font partie intégrante des accords de partenariat standard et sont élaborés conjointement par le HCR et ses partenaires.

12. Comme pour toute autre programmation humanitaire, une forte dose de devoir de précaution est prévue au moyen d'accords stricts conclus entre donateurs et partenaires et entre organisations partenaires dans le cadre de la programmation humanitaire en République arabe syrienne. Ces procédures contribuent à garantir la responsabilité effective de toutes les parties prenantes. Les donateurs procèdent souvent à des évaluations des capacités des partenaires financiers éventuels afin de déterminer s'ils disposent d'un niveau suffisant de compétences dans les domaines institutionnel, financier et technique ainsi qu'en matière de gestion. Les projets font

régulièrement l'objet d'un audit par des auditeurs indépendants afin de prévenir la corruption.

13. De nombreuses organisations humanitaires ont mis au point des mécanismes de contrôle solides pour garantir le respect du devoir de précaution, ainsi que pour protéger le personnel, les partenaires et les bénéficiaires. Il s'agit par exemple de suivre les diverses étapes de l'exécution d'un projet, ainsi que les procédures relatives aux achats, en faisant appel à de multiples sources.

14. Outre les mécanismes de contrôle décrits ci-dessus, des mécanismes de retour d'information ont été mis au point pour aider les organismes à mieux évaluer si les livraisons répondent aux besoins des familles et à renforcer les responsabilités vis-à-vis des personnes touchées. Le PAM gère un service d'assistance téléphonique spécifique par l'intermédiaire d'un centre d'appel où sont affectés des membres du personnel du PAM. En 2021, le PAM a reçu et traité 1 200 appels par mois en moyenne par l'intermédiaire de son mécanisme de retour d'information à l'intention de la population locale. L'OMS dispose également d'un numéro de téléphone réservé à la communication avec les bénéficiaires, que tous les partenaires sont invités à afficher dans un endroit bien visible à l'intention des personnes qui reçoivent des soins de santé. En ce qui concerne la responsabilité à l'égard des bénéficiaires, l'UNICEF dispose d'une ligne directe dédiée aux services et divers moyens ont été mis en place pour que ses partenaires lui donnent des retours auxquels il pourra donner suite, notamment des enquêtes, des boîtes à idées et des discussions de groupe. Dans leurs locaux, tous les partenaires de réalisation du FNUAP disposent de boîtes à idées et de cahiers de doléances permettant aux bénéficiaires de donner leurs impressions sur les services reçus. La FAO se sert des médias sociaux pour faciliter le dialogue avec les bénéficiaires, tant pour le retour d'information que pour l'assistance technique. Le HCR a mis en place un certain nombre de lignes directes et d'autres outils en ligne par lesquels les personnes relevant de sa compétence peuvent demander du soutien ou des conseils et se prononcer sur son action. Depuis janvier 2021, près de 30 000 appels ont été reçus, soit 2 900 appels en moyenne par mois. En outre, le HCR a lancé une enquête de satisfaction dans les centres communautaires afin d'évaluer la qualité et l'efficacité des services fournis, ce qui permettra d'appuyer et d'améliorer plus avant la planification et la fourniture de l'aide aux personnes qui en ont le plus besoin. Cela s'ajoute à d'autres mécanismes plus courants en matière de responsabilité mis en place dans les bureaux et les centres communautaires pour recevoir les réactions et les plaintes durant les distributions. Le PNUD a créé un mécanisme d'intervention des parties prenantes et un numéro d'urgence local.

15. Le retour d'informations émanant de la population locale ainsi que les données relatives aux contrôles sont utilisés pour améliorer constamment l'exécution des activités humanitaires. Les entités des Nations Unies procèdent également à des évaluations afin de déterminer l'efficacité, l'efficacité et la pertinence des programmes. L'UNICEF mène actuellement deux évaluations officielles et indépendantes de ses bureaux de pays ; deux évaluations de programmes indépendantes ont été réalisées sur l'appui à l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et sur les programmes de sensibilisation aux dangers des engins explosifs.

16. Malgré les systèmes mis en place, l'acheminement de l'aide humanitaire demeure exposé à des risques importants en République arabe syrienne. Les organismes des Nations Unies évaluent en permanence l'environnement opérationnel et effectuent régulièrement des bilans pour s'assurer que leurs évaluations des risques sont à jour. En tenant compte des risques ainsi établis, ils peuvent élaborer des stratégies d'atténuation. En ce qui concerne les risques qui ne peuvent être évités, ces bilans permettent également des débats plus transparents avec les donateurs et les

autres partenaires. En tout, 72 mesures d'atténuation des risques ont été mises en œuvre, mais six risques de caractère prioritaire ont été recensés, pour lesquels il subsiste un risque résiduel modéré après la mise en œuvre de mesures d'atténuation. Il s'agit notamment d'entraves à l'accès, de manœuvres entreprises par des acteurs extérieurs pour influencer les programmes, de limites imposées aux programmes de protection et de risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

17. L'équipe de pays des Nations Unies en République arabe syrienne a élaboré un système de gestion des risques, constitué du dispositif de gestion du risque institutionnel de chaque entité et d'un groupe de travail chargé de la gestion des risques au sein de l'équipe de pays, épaulé par un groupe de la gestion des risques relevant du Bureau du Coordonnateur résident. Le Groupe de la gestion des risques a été créé en juin 2021 et fournit un appui en matière d'analyse et de coordination afin de garantir que l'ONU, ses partenaires et les donateurs aient une vision claire des risques et des mesures d'atténuation mises en œuvre. Il agit en faveur d'une gestion solide des risques, de l'application du devoir de précaution et de la mise en commun des informations, l'objectif étant d'améliorer la planification et l'exécution des programmes, d'éclairer la prise de décisions, d'améliorer la responsabilité fiduciaire, d'appliquer le principe consistant à ne pas nuire et d'ouvrir le dialogue sur les difficultés en matière de gestion des risques.

Transparence des opérations transfrontières

18. Le Secrétaire général a déjà présenté deux rapports détaillés ([S/2018/617](#) et [S/2020/401](#)) sur les mesures prises dans le cadre des opérations transfrontières des Nations Unies pour contrôler l'acheminement de l'aide, de la frontière jusqu'aux personnes dans le besoin. Il y a décrit les activités de contrôle menées à quatre niveaux distincts : a) à la frontière, par le Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne ; b) dans les entrepôts situés en République arabe syrienne ; c) aux points de distribution ; d) après la distribution, auprès des bénéficiaires. L'opération est, et a toujours été, transparente, les organismes des Nations Unies sachant où en sont les livraisons d'aide à chaque stade du processus, bien qu'il s'agisse d'une opération gérée à distance.

19. Depuis 2014, le caractère humanitaire de l'aide transfrontière a été systématiquement vérifié par le Mécanisme au centre de transbordement de Reyhanli, près du point de passage de Bab el-Haoua, ainsi qu'à d'autres points de passage dont l'utilisation avait été préalablement autorisée par le Conseil de sécurité. Lorsque les cargaisons humanitaires sont livrées au centre de transbordement par des camions turcs, déchargées puis rechargées dans des camions syriens pour traverser la frontière, les spécialistes de la surveillance du Mécanisme supervisent le chargement. Après avoir vérifié les lettres de transport et s'être assurés que les cargaisons étaient conformes à l'aide humanitaire annoncée, ils contrôlent physiquement les cargaisons, en effectuant des contrôles et des fouilles aléatoires. Après le chargement, les spécialistes de la surveillance vérifient que les camions sont correctement fermés et observent l'application des scellés par les douaniers.

20. Une fois le chargement de tous les camions terminé, ceux-ci sont regroupés en convoi sous la surveillance du Mécanisme. Les spécialistes de la surveillance escortent le convoi jusqu'à la frontière, pour s'assurer que les cargaisons ne sont pas manipulées ni les camions rouverts. Une fois que les camions ont franchi la frontière, le Mécanisme en informe les autorités syriennes par une lettre de notification confirmant le caractère humanitaire de la cargaison.

21. En octobre, le Mécanisme a inspecté 11 chargements et vérifié qu'il s'agissait bien d'articles humanitaires, lesquels avaient été répartis entre 1 020 camions. Durant ce mois, environ 80 % de l'aide humanitaire des Nations Unies ayant franchi la

frontière à destination du nord-ouest de la République arabe syrienne était une aide alimentaire ; les articles non alimentaires, notamment les abris et l'aide à la préparation aux conditions hivernales, représentaient 19 % du volume total. Le reste de l'aide comprenait des fournitures de santé, telles que des médicaments essentiels, du matériel médical, des vaccins et du matériel de prévention contre la COVID-19, ainsi que du matériel scolaire. Du lancement, en juillet 2014, de ce système de surveillance étroite, jusqu'en novembre 2021, 47 498 camions transportant de l'aide humanitaire ont franchi la frontière pour se rendre dans le nord-ouest du pays. Aucun article non humanitaire n'a été trouvé dans ces cargaisons.

22. Des partenaires de réalisation fiables, dont les antécédents ont été contrôlés, et des agents tiers sous contrat avec l'ONU confirment que les cargaisons d'aide sont bien arrivées dans les entrepôts. Comme dans le cadre des opérations d'aide en République arabe syrienne, des agents tiers observent la distribution aux bénéficiaires ou aux diverses structures, telles que les écoles et les établissements de santé. Aux points de distribution, la livraison est confirmée à l'aide de vidéos et de photographies horodatées et géomarkées. Par exemple, les agents tiers du PAM surveillent la distribution alimentaire sur place et contrôlent environ 150 points de distribution finale par mois. Chaque mois, ils relèvent également les prix et soumettent une quarantaine de rapports en moyenne sur les prix pratiqués dans les marchés du nord-ouest du pays. Ils se rendent également dans les entrepôts du PAM et procèdent à un contrôle des entrepôts au moyen d'une liste de vérification élaborée par le Groupe de la chaîne logistique du PAM.

23. Chaque entité des Nations Unies a adopté un dispositif d'application du principe de responsabilité adapté à ses besoins opérationnels. Par exemple, dans le cadre de l'acheminement de l'aide humanitaire, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) utilise un système de localisation des marchandises. Les articles comportent des codes QR uniques qui sont scannés à leur arrivée dans l'entrepôt dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, puis de nouveau au moment de la distribution aux bénéficiaires. Par l'intermédiaire d'un système de suivi géré par un organisme tiers, l'OMS surveille l'acheminement des fournitures, des entrepôts jusqu'aux établissements sanitaires, puis aux patients. Les informations concernant les besoins mensuels en fournitures, les taux d'utilisation et les lacunes sont recueillies au niveau des établissements sanitaires, afin de déterminer quels sont les besoins de première nécessité en matière de soins médicaux qui sauvent des vies et assurent la survie.

24. Les modalités de suivi post-distribution peuvent prendre la forme de discussions de groupe, de mécanismes de plainte et de remontée de l'information dans les établissements participants ou d'enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires. Dans un grand nombre de cas, un numéro de téléphone est communiqué sur le colis ou à l'intérieur afin de permettre aux bénéficiaires de donner directement leur avis sur le service. Jusqu'à présent, en 2021, les exercices de contrôle par des tiers de la protection du HCR ont porté sur 1 040 bénéficiaires des activités de protection. Les résultats indiquent que les activités ont été bien accueillies par la population locale et qu'aucun obstacle à l'accès aux activités n'a été observé. L'accessibilité pour tous, y compris les groupes vulnérables tels que les personnes en situation de handicap et les personnes âgées, a été garantie. Tous les bénéficiaires interrogés ont estimé que les services fournis étaient utiles.

25. En outre, des exercices de contrôle des articles non alimentaires ont été menés auprès de 1 525 bénéficiaires, dont les résultats ont montré que la grande majorité (98 %) des bénéficiaires étaient satisfaits de ce type d'articles, du processus de distribution et du personnel assurant les distributions. Les agents tiers ont contrôlé six entrepôts gérés par des partenaires d'exécution du HCR, dont l'état général a été

jugé très bon. Dans le cadre d'exercices de contrôle par des tiers de l'installation d'abris, 1 129 enquêtes et 8 contrôles effectués dans des sites de personnes déplacées ont permis de montrer que le processus d'installation avait été mené de manière ordonnée et sûre. Tous les sites contrôlés ont été jugés sûrs et les conditions de sécurité bonnes. En outre, il a été constaté que les mesures de protection contre la COVID-19 étaient appliquées durant les activités.

26. Les opérations transfrontières sont également soumises à des mécanismes d'établissement des responsabilités des donateurs et des partenaires, qui prévoient la vérification du caractère humanitaire de ces derniers, et au respect des sanctions ou des mesures antiterroristes, des examens externes et des mesures de gestion des risques. L'ONU dispense également des formations sur le droit international humanitaire aux partenaires d'exécution et aux autorités locales et plaide pour le respect des principes établis pour la livraison de l'aide dans les zones du pays où opèrent des groupes armés non étatiques.

27. Malgré les nombreux contrôles mis en place, et comme pour toute opération humanitaire de grande envergure dans un environnement complexe, les opérations humanitaires transfrontières comportent des risques. Au nombre des facteurs de risque, on compte le fait que l'opération est gérée à distance et qu'une partie de la zone couverte est sous le contrôle d'une autorité locale, dont il est généralement admis qu'elle entretient des liens étroits avec un groupe armé non étatique désigné par le Conseil de sécurité comme une organisation terroriste. Réduire au minimum le risque de détournement de l'aide et garantir que les groupes armés ne tirent profit d'aucun aspect des livraisons humanitaires est depuis longtemps une priorité pour les organisations humanitaires participant à l'opération humanitaire transfrontière.

28. Alors que les organismes ont géré les risques chacun de leur côté, l'ONU et ses partenaires se sont efforcés d'élaborer une stratégie cohérente ces dernières années. En mars 2019, le Groupe de liaison de l'assistance humanitaire a approuvé le document intitulé « Strengthening Risk Management of Humanitarian Cross-border Operations from Turkey into Syria to Prevent Interference and Aid Diversion » (Renforcement de la gestion des risques relatifs aux opérations humanitaires transfrontières, de la Turquie à la République arabe syrienne, dans un objectif de prévention des ingérences et du détournement de l'aide). Il a ensuite réalisé une analyse conjointe des risques et créé un cadre commun de gestion des risques qui constitue un outil que tout organisme pourrait utiliser pour éclairer la prise de décisions relative aux mesures de gestion des risques, mais qui sera également utilisé pour aider la communauté humanitaire au sens large à analyser et à gérer les risques collectivement. En novembre 2021, un projet a été présenté aux donateurs pour qu'ils appuient la création d'un groupe de la gestion des risques dans le bureau du Coordonnateur régional adjoint des secours humanitaires, dont le mandat serait de renforcer l'action menée pour évaluer et gérer conjointement les risques liés aux opérations transfrontières, et la création d'un groupe de travail sur la gestion des risques qui soutiendrait plus largement les activités du Groupe de liaison de l'assistance humanitaire et des organismes humanitaires.

III. Progrès des opérations des Nations Unies à travers les lignes de front pour ce qui est de satisfaire les besoins humanitaires

29. En République arabe syrienne, 6,9 millions de personnes vivent dans des zones non contrôlées par le Gouvernement, dont 5,6 millions ont besoin d'une aide humanitaire. Ces zones sont concentrées dans le nord du pays, mais également présentes, dans une moindre mesure, dans le sud-est, à Roukban. Les besoins humanitaires dans les zones non contrôlées par le Gouvernement sont aigus, en raison de l'intensité des

hostilités qui ont longtemps sévi dans le nord-ouest et le nord-est et de la forte proportion de personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont un grand nombre vit dans des camps, des établissements informels ou des centres d'accueil.

Opérations à travers les lignes de front dans le nord-est de la République arabe syrienne

30. Sur les quelque 2,7 millions de personnes vivant dans des zones du nord-est qui ne sont pas sous le contrôle du Gouvernement, 2,2 millions ont besoin d'une aide humanitaire, dont 500 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays. Quelque 140 000 personnes vivent dans des camps, dont celui de Hol, qui accueille 57 588 déplacés, en majorité des mineurs. En raison de la détérioration de la situation socioéconomique, de plus en plus de personnes vulnérables se sont installées dans les camps dans l'espoir d'y trouver un meilleur accès aux services. On accède au nord-est de la République arabe syrienne soit à travers les lignes de front depuis les zones du pays contrôlées par le Gouvernement soit en traversant la frontière avec l'Iraq. Cependant, en 2020, l'autorisation accordée aux organismes des Nations Unies d'envoyer de l'aide dans le nord-est en traversant la frontière à Yaaroubiyé n'a pas été renouvelée. Par conséquent, à l'heure actuelle, seules des ONG mènent des opérations transfrontières, par le point de passage de Fich Khabour, et directement à partir du nord-est du pays.

31. Dans le cas du nord-est de la République arabe syrienne, « à travers les lignes de front » s'applique aux déplacements effectués depuis les zones contrôlées par le Gouvernement syrien vers celles sous le contrôle d'autorités locales. Chaque jour, des articles de secours sont transportés entre ces zones. Du 1^{er} juillet au 31 octobre 2021, 625 camions transportant des fournitures humanitaires ont emprunté le point de passage de Tabqa pour passer des zones contrôlées par le Gouvernement à la zone nord-est du pays. À l'exception d'articles sanitaires, la plupart des cargaisons ont toujours pu passer et des articles ont circulé régulièrement d'une zone à une autre ces dix dernières années.

32. Dans le nord-est, l'ONU maintient un accès humanitaire régulier à la plupart des zones des provinces de Raqqa et de Hassaké à partir de ses bureaux annexes de Qamichli. Chaque mois, le PAM fournit une aide alimentaire générale à quelque 650 000 personnes en moyenne. Durant le second semestre de 2021, afin de servir plus de 983 000 personnes au cours de 2021, l'UNICEF a augmenté la portée de ses opérations dans les provinces de Hassaké, de Raqqa et de Deïr el-Zor, notamment en remettant en état les infrastructures d'approvisionnement en eau (stations de pompage d'eau, prolongation du réseau d'adduction d'eau). Le FNUAP a livré 259 trousses de santé procréative en 2021 pour appuyer les services de santé dans les provinces de Deïr el-Zor, de Raqqa et de Hassaké, notamment dans les camps de Hol, de Mahmoudli et d'Ariché. La FAO a aidé 126 000 personnes à Hassaké et à Deïr el-Zor en leur fournissant des kits d'intrants agricoles d'urgence et des services de santé animale. Durant le second semestre de 2021, le HCR a distribué plus de 24 500 articles non alimentaires et kits de préparation aux conditions hivernales à quelque 85 000 personnes dans le nord-est du pays. En outre, au cours de la même période, environ 7 490 tentes ont été distribuées et remplacées dans les camps du nord-est. Le HCR continue d'appuyer l'action interorganisations menée dans le nord-est du pays, notamment dans les camps, afin de répondre de manière coordonnée aux préoccupations des populations touchées en matière de protection et d'aide humanitaire.

33. L'OMS indique qu'elle a satisfait près de 30 % des besoins en produits pharmaceutiques de la région en 2021. De juillet à novembre, elle a acheminé 11 cargaisons à travers les lignes de front (4 convois routiers et 7 ponts aériens), soit

196 910 kilogrammes d'aide, ce qui a permis d'administrer 164 142 traitements et de prendre en charge 18 092 cas de traumatismes. Ces cargaisons comprenaient un ensemble d'articles médicaux (séances d'hémodialyse, comprimés de chlore, kits anti-choléra, fournitures de laboratoire, matériel médical, médicaments, kits de traumatologie et lits de soins intensifs) ainsi que des vaccins, notamment des vaccins contre la COVID-19 et des vaccins utilisés pour la vaccination systématique. Ces fournitures ont été livrées à 120 centres de soins de santé primaires et à 19 hôpitaux.

34. Des efforts ont été faits pour accroître l'accès aux personnes touchées afin de mieux répondre aux besoins. Le nombre de membres du personnel travaillant dans les bureaux des Nations Unies à Qamichli, dans le nord-est de la République arabe syrienne, a augmenté, passant à 135 personnes, dont 14 recrutées sur le plan international, qui travaillent pour neuf entités des Nations Unies dans cinq bureaux distincts. Les voies d'accès se sont améliorées : une nouvelle voie d'accès a récemment été approuvée pour les livraisons d'aide humanitaire des Nations Unies, qui permettra de transporter directement de la nourriture de Homs à Raqqa, sans avoir à passer par les entrepôts de Qamichli.

35. Néanmoins, des entraves à l'accès subsistent. L'action humanitaire des Nations Unies dans les camps est devenue difficile en raison d'une série de facteurs, notamment l'allongement des délais d'approbation pour la mise en œuvre de projets, le manque d'accès et l'insécurité, en particulier dans le camp de Hol. L'accès demeure compliqué dans certaines zones de la province de Deïr el-Zor, où la présence opérationnelle est limitée par l'insécurité et l'importance de la pollution par les engins non explosés. En septembre, le HCR a accru sa présence opérationnelle en ouvrant un bureau dans la province de Deïr el-Zor, ce qui lui permet d'atteindre plus directement les personnes relevant de sa compétence dans la province ; un nouveau bureau local a également été créé par une organisation non gouvernementale internationale. D'autres zones, dont Manbej et Aïn el-Arab, restent difficiles d'accès depuis Damas, en l'absence de sécurité et d'un accord entre les parties.

36. Malgré la vaste opération en cours, les besoins continuent d'être supérieurs à l'aide humanitaire fournie. Les mesures d'intervention sanitaire restent particulièrement insuffisantes dans la zone la plus utilisée par l'opération transfrontière des Nations Unies via le poste frontière de Yaaroubiyé avant sa fermeture. La disponibilité des fournitures médicales dans le nord-est de la République arabe syrienne demeure un problème majeur, en partie en raison des difficultés liées à leur importation dans le pays, en particulier dans le nord-est. Par exemple, depuis le 10 novembre, le laboratoire central de Qamichli – seul centre de dépistage des zones du nord-est du pays non contrôlées par le Gouvernement – ne peut pas traiter les tests de dépistage de la COVID-19 en raison de l'absence de réactifs d'extraction de l'acide ribonucléique, de kits de dépistage par amplification en chaîne par polymérase (PCR) et de petit matériel de laboratoire. En outre, l'hôpital de Chéhil, qui fournit des services de soins de santé complets et des traitements contre la COVID-19 à 362 000 habitants de la province de Deïr el-Zor, risque de fermer ses portes, faute d'aide. D'autres établissements sanitaires essentiels du nord-est pâtissent également d'un déficit critique de capacités et de coupures opérationnelles, notamment la maternité de Raqqa.

37. L'accès à travers les lignes de front demeure restreint à la zone située entre Ras el-Aïn et Tell Abiad et aucune aide n'est actuellement acheminée par les Nations Unies à travers la ligne de front dans cette zone. En 2019 et 2020, les organismes des Nations Unies ont demandé un accès à la zone à travers la ligne de front pour évaluer la situation, mais l'ensemble des parties n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la composition de la mission. Le Gouvernement syrien ne s'est toujours pas prononcé sur la dernière demande en date, soumise le 6 octobre 2021. Le 7 novembre, l'OMS

et l'UNICEF ont demandé aux autorités syriennes un accès à la zone aux fins de la distribution de vaccins contre la COVID-19, demande qui a été approuvée le 6 décembre.

38. L'accès de techniciens des autorités de gestion de l'eau et de l'électricité à la station de pompage d'eau d'Alouk, qui se trouve dans la zone située entre Ras el-Aïn et Tell Abiad, est encore soumis à des accords locaux entre les parties au conflit. Bien que des équipes aient pu accéder à de nombreuses reprises à la station de pompage pour y effectuer des réparations, il y a également eu des périodes critiques durant lesquelles aucun accès n'a été possible, en particulier quand l'électricité provenant de Darbassiyé était coupée. Le dernier cas en date s'est produit du 20 août au 10 septembre, lorsque le pompage d'eau s'est arrêté. Depuis le 19 novembre, la station de pompage fonctionne à un régime ralenti en raison d'un approvisionnement électrique insuffisant. Depuis le 26 novembre, la station est à l'arrêt complet, ce qui a une incidence directe sur l'accès à l'eau pour 500 000 personnes.

Opérations à travers les lignes de front dans le nord-ouest de la République arabe syrienne

39. Sur les quelque 4,2 millions de personnes vivant dans des zones du nord-ouest qui ne sont pas sous le contrôle du Gouvernement, 3,4 millions ont besoin d'une aide humanitaire, dont 2,8 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

40. Malgré les problèmes d'accès dans le nord-ouest du pays, les acteurs humanitaires transfrontières sont généralement en mesure d'accéder à la plupart des zones du nord-ouest non contrôlées par le Gouvernement et d'acheminer les secours sans entrave et sans interruption. Les restrictions d'accès les plus notables s'observent sur les lignes de front, dans les zones peu peuplées du sud de la province d'Idlib et de l'ouest de la province d'Alep, où une recrudescence des hostilités a été signalée ces six derniers mois. En octobre et novembre, les nombreux pilonnages et attaques de missiles ont perturbé les opérations humanitaires, notamment celles menées dans les zones proches des itinéraires logistiques ou des entrepôts des entités des Nations Unies et des ONG. Bien qu'il soit possible d'accéder à la plupart des zones, les besoins humanitaires restent supérieurs à l'action humanitaire menée dans le nord-ouest.

41. Depuis avril 2020, l'Organisation négocie avec les différentes parties concernées pour faciliter les opérations à travers les lignes de front. Depuis juillet 2021, elle est en contact régulier avec les parties pour arrêter des modalités opérationnelles qui conviennent à tous et qui tiennent compte d'opinions divergentes, notamment en ce qui concerne les entités qui seraient chargées d'acheminer l'aide à travers les lignes de front et celles qui seraient autorisées à la distribuer. Toutes les parties se sont dites favorables aux opérations à travers les lignes de front sur le principe. Cinq notes verbales ont été envoyées au Gouvernement syrien pour demander un accès ; toutes ont reçu une réponse favorable. Dans le cadre des négociations relatives à l'accès, de nombreux contacts ont eu lieu avec des représentants du Gouvernement turc et les autorités locales d'Idlib. Cependant, il est demeuré difficile d'obtenir toutes les autorisations nécessaires et les garanties de sécurité correspondantes dans de telles conditions de sécurité, ce qui a contribué aux retards.

42. À la suite des négociations relatives à l'accès, deux convois ont été déployés à travers les lignes de front. Le 31 août, le PAM a acheminé la première cargaison d'aide alimentaire et nutritionnelle à travers les lignes de front, depuis la ville d'Alep (province d'Alep), contrôlée par le Gouvernement, jusqu'à un entrepôt situé dans la ville de Sarmada (province d'Idlib). L'aide fournie a suffi à pourvoir aux besoins de 43 500 personnes durant un mois. Le deuxième acheminement d'aide à travers les lignes

de front a eu lieu les 9 et 10 décembre, après l'obtention des autorisations nécessaires de toutes les parties. La cargaison livrée à l'entrepôt de Sarmada comprenait une assistance plurisectorielle, notamment une aide alimentaire et nutritionnelle pour 43 500 personnes supplémentaires, ainsi que des articles du FNUAP, de l'OMS et de l'UNICEF. Le convoi était initialement prévu du 9 au 11 novembre, mais il a été reprogrammé du 28 au 30 novembre à défaut de garanties de sécurité de la part des autorités locales, avant d'être enfin mené à bien. Les autorités locales ont disposé de moins de quatre jours avant la date initiale du convoi pour réunir les garanties de sécurité nécessaires.

43. L'ONU continue de dialoguer avec les parties concernées au sujet de l'aide supplémentaire à acheminer vers le nord-ouest au moyen de convois interorganisations, à travers les lignes de front depuis l'intérieur de la République arabe syrienne. Un plan a été élaboré en vue d'organiser une série d'opérations interorganisations régulières et prévisibles à travers les lignes de front, afin d'acheminer une aide plurisectorielle au cours des six prochains mois. Dans le cadre du plan, un acheminement régulier d'aide à travers les lignes de front vers des lieux déterminés est prévu, auquel s'ajouteront chaque mois des convois à travers les lignes de front à destination d'entrepôts de stockage. Le plan est axé sur l'acheminement de convois humanitaires interinstitutions non accompagnés à travers les lignes de front vers les populations de sous-districts prioritaires des provinces d'Idlib et d'Alep, où résident 593 000 personnes dans le besoin. Les priorités sont fixées dans une optique d'impact maximal. Le plan de six mois a été communiqué à toutes les parties le 27 octobre.

44. Le 17 novembre, le PAM a reçu le feu vert des parties concernées pour appliquer les modalités de distribution prévues des articles humanitaires acheminés à travers les lignes de front dans le nord-ouest de la République arabe syrienne à la fin du mois d'août. Il est prévu que les distributions commencent dans la seconde moitié de décembre par l'intermédiaire d'une équipe locale du PAM. Selon ce modèle de distribution directe, le PAM distribuera les produits transportés aux bénéficiaires et gardera la maîtrise et le contrôle de l'opération. La sélection, le recrutement et la formation de l'équipe de distribution au niveau local ont commencé. Les organismes des Nations Unies envisagent de reproduire ce modèle pour les futures missions des Nations Unies à travers les lignes de front, dans la mesure du possible, afin que l'aide acheminée à travers les lignes de front soit distribuée sous leur responsabilité et leur supervision.

45. Malgré le succès du premier convoi à travers les lignes de front et les mesures prises en vue de convois supplémentaires et de la distribution de l'aide, il reste des obstacles à surmonter pour réussir à pérenniser les opérations régulières à travers les lignes de front dans le nord-ouest de la République arabe syrienne. Il demeure essentiel de recevoir sans délai les garanties de sécurité nécessaires de la part des parties au conflit pour garantir le passage en toute sécurité des convois et de leur personnel à travers les lignes de front, quand le pilonnage, les frappes aériennes, les mines terrestres et les engins explosifs improvisés constituent de réelles menaces pour la sécurité du personnel humanitaire. Un nouveau système de distribution a été mis en place, car les parties n'ont pas pu s'entendre sur l'utilisation des mécanismes de distribution existants. Il est essentiel que toutes les parties s'engagent à ne s'ingérer à aucun stade dans les activités d'acheminement des secours humanitaires à travers les lignes de front. La responsabilité à l'égard des populations touchées est également un aspect important à prendre en compte, pour garantir que les populations acceptent la fourniture d'aide humanitaire et pour limiter autant que possible d'éventuelles réactions négatives des communautés voisines ou d'autres groupes après l'acheminement de l'aide.

46. Face aux difficultés d'accès des convois réguliers, les entités ont également adopté des stratégies inédites pour atteindre les personnes dans le besoin à travers les lignes de front des zones contrôlées par le Gouvernement. L'UNICEF a mis en œuvre des programmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène dans des zones de la province d'Idlib non contrôlées par le Gouvernement ainsi que dans des zones rurales de l'ouest de la province d'Alep non contrôlées par le Gouvernement. Ces activités ont été menées en partenariat avec le secteur privé. En 2021, l'UNICEF a transporté par camion de l'eau pour environ 23 400 personnes dans quatre villages (Breij, Atareb, Bibtu et Kafr Karmin) de l'ouest de la province d'Alep, et a atteint 379 600 personnes en réparant des pompes à eau et des tableaux de contrôle dans quatre districts de la province d'Idlib (Idlib, Harem, Ariha et Jisr el-Choughour).

Opérations à travers les lignes de front dans le sud-est de la République arabe syrienne

47. Dans le sud-est, on estime à 12 000 le nombre de personnes qui vivent encore à Roukban et dans les environs. En l'absence d'un acheminement régulier de l'aide humanitaire et en raison d'autres facteurs, les conditions n'ont cessé de se détériorer à Roukban depuis que le dernier convoi d'aide humanitaire en date est entré dans la zone, en septembre 2019. Il en est résulté une augmentation de l'insécurité alimentaire, aggravée par la désorganisation des voies commerciales parallèles vers les établissements humains depuis février 2020. Les mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19 ont également perturbé l'accès aux centres médicaux des organismes des Nations Unies en Jordanie. Les préoccupations relatives à la protection demeurent. En raison des conditions humanitaires désastreuses, les départs spontanés de Roukban se sont poursuivis tout au long de 2021, certaines personnes quittant cette localité pour pouvoir obtenir des soins médicaux rapidement. L'ONU et ses partenaires continuent de fournir de l'aide aux personnes qui quittent spontanément Roukban. Alors que l'Organisation continue de travailler sur cette question et d'explorer toutes les possibilités, l'accès humanitaire complet à Roukban reste difficile à obtenir.

IV. Le relèvement rapide dans les opérations des Nations Unies

48. La résilience de la population syrienne a été sévèrement mise à mal par une décennie de conflit, une grave crise socio-économique, les crises successives de l'eau et de la COVID-19 et les conditions hivernales. Environ 90 % de la population vit aujourd'hui dans la pauvreté et une grande partie de l'infrastructure civile a été détruite ou est en état de déliquescence. En 2020, le revenu mensuel moyen dans le pays ne suffisait plus pour satisfaire les besoins fondamentaux (voir le tableau). Bien que le financement de l'action humanitaire ait atteint des niveaux records en 2020, la faiblesse du revenu mensuel moyen est l'un des facteurs qui a contribué cette année-là à l'augmentation notable du nombre de personnes dans le besoin (21 %), qui a continué de croître tout au long de l'année 2021.

Tableau
Écart entre le revenu mensuel moyen et les dépenses mensuelles de base,
par année¹
 (En livres syriennes)

	2019	2020	2021
Revenu mensuel moyen	95 997	147 724	301 377
Dépenses mensuelles moyennes	95 622	177 721	449 642
Déficit de revenu	–	29 997	148 265

49. Une résilience amoindrie signifie que des chocs de moindre importance risquent de faire basculer davantage de personnes dans des situations de besoin, tendance qui devrait se poursuivre en 2022. Les trois quarts des ménages ont déclaré ne pas être actuellement en mesure de satisfaire leurs besoins fondamentaux à long terme. Du fait d'un stress hydrique croissant et du faible rendement des récoltes de céréales pour la saison 2020-2021, de nouvelles pénuries alimentaires sont vivement à craindre. La part de la population en situation d'insécurité alimentaire atteint déjà près de 60 %. Les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement, d'hygiène, de santé et d'éducation ont été jugés dysfonctionnels dans près de la moitié (131) de l'ensemble des sous-districts de la République arabe syrienne, du fait du manque croissant de personnel technique ainsi que d'infrastructures nécessitant des réparations urgentes après avoir subi des dégâts ou faute d'avoir été entretenues correctement. Le manque d'accès aux établissements sanitaires demeure sérieux ; en 2021, on comptait 100 sous-districts (représentant une population de 7,78 millions de personnes) où le nombre de médecins ou de centres médicaux fonctionnels était insuffisant au regard des normes minimales internationalement reconnues. Malgré l'augmentation des besoins, le financement du plan d'aide humanitaire n'atteint pas le niveau de 2020 : fin novembre 2021, il manquait plus de 200 millions de dollars par rapport à la même période l'année précédente.

50. Les activités de relèvement rapide visent à prévenir une nouvelle augmentation du nombre de personnes dans le besoin tout en réduisant les besoins humanitaires immédiats qui n'ont pas été satisfaits depuis longtemps : il s'agit ainsi de rendre les populations touchées plus autonomes et d'améliorer le bien-être des individus et des populations, de manière à réduire la dépendance à l'aide extérieure. L'aide au relèvement rapide permet aux individus, aux familles et aux populations de mieux gérer les chocs et les difficultés grâce à des projets destinés à garantir un accès durable aux services de base vitaux. Les activités de relèvement rapide sont également essentielles au renforcement de la cohésion sociale alors que la rareté des ressources fait naître des rivalités générant des tensions parmi la population. C'est aussi ce que la population demande : au-delà de l'aide alimentaire, l'aide à la subsistance et à l'emploi et les services de base tels que l'approvisionnement électrique figurent parmi les besoins les plus importants de la population syrienne, selon la dernière évaluation multisectorielle des besoins.

51. Le soutien du PNUD aux personnes handicapées repose sur une approche fondée sur les droits humains, conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. En 2020 et 2021, le Programme a fourni à plus de 3 000 personnes en situation de handicap un traitement de réadaptation comprenant un soutien psychosocial comme élément fondamental du processus d'inclusion et un accès à l'emploi, à l'éducation et à d'autres services essentiels, aux fins de leur

¹ Données tirées de l'évaluation multisectorielle des besoins de 2021.

intégration socio-économique. Il a renforcé les capacités locales des techniciens afin d'améliorer la qualité et la pérennité des services pour ce groupe cible vulnérable.

52. Les activités de relèvement rapide prévues dans le plan d'aide humanitaire sont axées sur cinq grands domaines intégrés : a) réfection et reconstruction des infrastructures civiles essentielles ; b) enlèvement des décombres et des déchets solides ; c) activités génératrices de revenus et interventions fondées sur le marché ; d) formation professionnelle et formation qualifiante ; e) cohésion sociale et interventions communautaires. En outre, en adoptant une approche tenant compte des séquelles du conflit, toutes les activités de relèvement rapide visent à renforcer la cohésion sociale, notamment en donnant aux populations les moyens de mener des processus de relèvement rapide inclusifs au niveau local. Il existe un secteur distinct pour le relèvement rapide et les moyens de subsistance, mais l'intervention de relèvement rapide est multisectorielle, c'est-à-dire intégrée dans tous les secteurs. Il s'agit ainsi d'incorporer l'objectif stratégique 3 du plan d'aide humanitaire, qui consiste à accroître la résilience des populations touchées en améliorant l'accès aux moyens de subsistance et aux services essentiels, en particulier parmi les familles et les populations les plus vulnérables.

53. À titre d'exemple de projet de relèvement rapide répondant aux besoins vitaux immédiats et renforçant la résilience des populations, le PAM a récemment mené à bien un projet qui a permis de remettre en état sept boulangeries publiques dans les provinces d'Alep, de Deraa et de Deïr el-Zor, de manière à satisfaire les besoins en pain d'environ un million de personnes. Ce projet s'inscrivait dans le cadre d'activités visant à améliorer la chaîne de valeur de la commercialisation du pain, qui comprenait également la réfection de moulins et la fourniture de farine aux boulangeries. Le PNUD, le PAM et la FAO ont de leur côté mené un projet conjoint visant à améliorer la chaîne de transformation du blé en pain dans la province de Hassaké, afin de renforcer la sécurité alimentaire de plus de 23 000 personnes. L'initiative est en train d'être reproduite dans la province de Deraa. En 2021, un projet de formation de sages-femmes et de fourniture de trousses d'accouchement stériles a été mené par le FNUAP pour aider les femmes enceintes à éviter des infections mortelles quand elles se trouvent dans l'incapacité d'accéder à un établissement de soins pour une urgence. La formation de sept sages-femmes a déjà permis d'aider près de 800 femmes à accoucher sans risque. Compte tenu des coupures de courant que connaît régulièrement le pays, l'énergie solaire photovoltaïque est vue comme une solution efficace permettant d'assurer la pérennité des services de santé essentiels, y compris la vaccination. Ainsi, l'UNICEF a déjà installé 39 systèmes héliosélectriques destinés aux établissements de soins de santé primaires et à l'infrastructure de la chaîne du froid et compte en installer bien davantage en 2021 et au-delà. De même, aux fins de la durabilité climatique et financière des réseaux d'approvisionnement en eau et du maintien des services fournis aux populations vulnérables, l'UNICEF a équipé 20 puits de systèmes héliosélectriques en 2021.

54. Les projets de relèvement rapide ont à ce jour bénéficié par exemple à 6 000 familles de la province de Deïr el-Zor, qui ont pu cultiver 10 000 tonnes de blé grâce au projet de reconstruction des systèmes d'irrigation communautaires, financé par le PAM et la FAO, en 2020. Le coût de ce projet était inférieur à celui de la fourniture globale d'aide alimentaire aux 6 000 familles pendant un an. Les agriculteurs ont ainsi pu faire des récoltes en été et en hiver, ce qui a permis de réduire leurs besoins alimentaires immédiats et d'améliorer leurs moyens de subsistance. Plus largement, dans le cadre des activités visant à renforcer les capacités des collectivités locales en matière de gestion et de fonctionnement durables des réseaux d'approvisionnement en eau en République arabe syrienne, l'UNICEF étudie les moyens d'aider la population en consolidant le secteur de l'eau afin de rétablir et de renforcer la chaîne d'approvisionnement (surtout localement) pour divers produits du secteur de l'eau,

de l'assainissement et de l'hygiène, en axant ses efforts dans un premier temps sur les produits chimiques de traitement des eaux. Par exemple, en août 2021, deux usines de chlore financées par l'UNICEF ont ouvert dans les provinces de Rif-Damas et de Deïr el-Zor, produisant plus de trois tonnes de chlore par jour. Le chlore produit par l'usine de la province de Rif-Damas est utilisé pour chlorer l'eau de source d'Aïn el-Fijé, principale source en eau de plus de 1,8 million de Damascènes.

55. L'un des éléments qui ont facilité la réalisation des projets de relèvement rapide a été la mise en place de programmes d'intervention ciblés sur une zone géographique déterminée. Ce type de programme consiste à mettre en place des activités intégrées de relèvement rapide de manière à renforcer plus durablement la résilience des populations ciblées. Par exemple, la reconstruction d'une école dans une collectivité rurale n'améliorera guère l'accès des enfants à l'éducation si leurs familles ne bénéficient pas en même temps d'une aide à la subsistance. De même, aider les familles rurales à accroître leur production n'aura que peu d'effets sur leurs moyens de subsistance si les marchés urbains environnants ne sont pas fonctionnels.

56. Aux fins du relèvement rapide, il faut que l'appui structurel soit transféré aux entités voulues (boulangeries, hôpitaux, écoles, etc.), qui seront chargées de la gestion une fois le projet achevé. Le transfert ne peut cependant se faire que si la prestation de services est équitable et adaptée et que les entités compétentes rendent des comptes aux populations touchées. En décentralisant leurs opérations, les Nations Unies ont pu améliorer la participation dans les projets communautaires ou des projets menés par des collectivités locales. Il est essentiel que les populations locales se mobilisent dans ces projets pour peser dans les décisions relatives à la remise en état et à la prestation des services essentiels. Par exemple, la FAO a apporté son concours à la création d'associations d'usagers de l'eau et de coopératives d'agriculteurs pour assurer une répartition équitable des ressources en eau. Dans l'est de la province d'Alep, le PNUD facilite une planification inclusive et multipartite faisant intervenir des représentantes et représentants de la population et des autorités locales pour déterminer quelles activités de relèvement rapide sont prioritaires en fonction des besoins de la population locale.

57. Outre son travail d'établissement de profils urbains, ONU-Habitat aide à élaborer des plans de relèvement participatifs dans de nombreuses localités syriennes. Dans les provinces d'Alep, de Deraa et de Deïr el-Zor, il s'en est ensuivi un ensemble de projets multisectoriels visant à favoriser le rétablissement des services de base, la mobilité, la cohésion sociale et la reprise économique. Le processus de planification de la reprise et de réalisation des projets est étayé par divers mécanismes destinés à encourager la participation de la population locale, le suivi de la mise en œuvre et l'application du principe de responsabilité.

58. Le relèvement rapide est un élément important de l'action humanitaire partout dans le pays, notamment dans le nord-ouest, où l'acuité des besoins et l'ampleur de la population déplacée ont fait qu'il a fallu jusqu'à présent satisfaire avant tout les besoins vitaux immédiats. Par exemple, grâce aux projets de relèvement rapide menés en 2021 dans le nord-ouest, plus de 319 900 personnes ont bénéficié de projets de remise en état des infrastructures dans des sites de personnes déplacées, notamment le gravillonnage des routes, le nivellement des terrains sur lesquels les tentes sont montées et le raccordement des systèmes d'évacuation des eaux de pluie. Quelque 62 000 personnes ont bénéficié de mesures de remise en état d'abris, notamment de centres collectifs, de bâtiments inachevés et de maisons endommagées. Environ 199 établissements de soins de santé primaires sont désormais opérationnels dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, six autres établissements de santé ont été remis en état et 404 collectivités ont bénéficié de la réparation et de la remise à neuf de 270 réseaux d'alimentation en eau, désormais fonctionnels et entretenus régulièrement.

59. Le HCR agit en faveur de l'autonomie et de la résilience des personnes les plus vulnérables en s'appuyant sur sa stratégie de protection communautaire et son vaste réseau de centres communautaires, établis dans les 14 provinces. Les initiatives de relèvement rapide comprennent la fourniture d'une première aide de base à la subsistance, comme des kits agricoles, des aides à l'élevage et aux petites entreprises et la réfection d'installations collectives, comme les réseaux d'irrigation ou les marchés, qui permettent aux populations locales d'accéder aux marchés ou d'augmenter la production, entre autres. Ces activités complètent l'action humanitaire vitale menée par le HCR dans les secteurs de la protection, des abris et des produits non alimentaires.

60. Le passage à un plan d'aide humanitaire biennal étayera la réalisation des projets de relèvement rapide. Avec un délai prolongé d'un an, les projets peuvent répondre plus durablement aux besoins et reposer sur des modèles davantage participatifs où les populations locales décident des mesures à prendre pour agir sur les multiples facteurs qui affaiblissent leur résilience. Les projets peuvent également être réalisés sur toute une chaîne de valeur. Par exemple, un projet de renforcement des soins obstétricaux mené par le FNUAP prévoyait la réfection d'un centre de formation, la fourniture d'équipements et la formation de sages-femmes. À Deir el-Zor, le PNUD a mis en œuvre une série de projets intégrés comprenant des aides d'urgence à la subsistance pour l'enlèvement des décombres, le rétablissement à minima des services essentiels, et un aide à la subsistance des commerçants locaux, afin de stimuler la reprise locale dans les quartiers qui étaient auparavant au cœur de l'activité économique de la ville. Les différentes étapes doivent se succéder, et des délais un peu plus longs permettront d'assurer ces enchaînements essentiels. La lutte antimines est également importante si l'on veut que projets de relèvement rapide soient menés à bien, en particulier dans les zones les plus durement touchées par le conflit. La sécurité des écoles, des hôpitaux et des autres infrastructures civiles endommagés par le conflit, ainsi que des terres agricoles situées dans les zones de conflit, doit être assurée avant leur remise en état et leur utilisation, et les populations concernées doivent également comprendre les risques.

61. Dans le plan d'aide humanitaire, outre les projets axés exclusivement sur le relèvement rapide, il existe d'importants projets, dans d'autres secteurs, qui mettent en œuvre le relèvement rapide au titre de l'objectif stratégique 3. Par exemple, en 2020 et 2021, l'OMS a achevé la réfection de huit centres de santé primaire et démarré également la remise en état de six hôpitaux, d'un centre de santé primaire et d'un laboratoire dans sept provinces, et ce, dans le cadre de l'action en faveur du secteur de la santé.

62. Les Nations Unies s'emploient à transposer à plus grande échelle les activités de relèvement rapide depuis juillet 2021. Le Fonds humanitaire transfrontalier pour la Syrie prévoit une dotation standard de 20 millions de dollars consacrée aux activités de relèvement rapide. Ce fonds, qui opère depuis Damas, a affecté 37 % des plus de 42 millions de dollars versés en 2021 à des projets de relèvement rapide (relevant de l'objectif stratégique 3). Le plan d'aide humanitaire 2022 étant en cours d'élaboration, on s'attend à une augmentation du nombre de personnes dans le besoin relevant du secteur du relèvement rapide.

63. Le 24 novembre, le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du Trésor des États-Unis a modifié la réglementation relative aux sanctions contre la République arabe syrienne afin d'autoriser davantage de transactions et d'activités pour les ONG. Cette modification ouvre aux ONG les transactions et activités ci-après, à l'appui de certaines activités non lucratives : a) nouveaux investissements dans le pays ; b) achat de produits pétroliers raffinés d'origine syrienne destinés à être utilisés à l'intérieur du pays ; c) certaines transactions menées avec des éléments du

Gouvernement syrien. Ces transactions et activités ne sont autorisées qu'aux fins des activités à but non lucratif déjà autorisées par la licence générale, y compris les projets humanitaires visant à satisfaire des besoins humains fondamentaux.

V. Observations

64. Malgré des difficultés multiples et complexes, l'ONU et ses partenaires disposent d'une large vue d'ensemble sur toutes leurs opérations. L'Organisation a constaté que l'accès s'était amélioré, ce qui a permis d'augmenter les possibilités de contrôle, grâce aux activités de contrôle menées avec rigueur par les tierces parties déjà sur place. Les systèmes de gestion des risques qui ont été mis en place contribuent à la transparence des opérations, dans la mesure où ils permettent d'évaluer clairement les difficultés, les facteurs d'atténuation et le risque résiduel.

65. Par sa résolution [2585 \(2021\)](#), le Conseil de sécurité a renouvelé l'autorisation accordée à l'opération transfrontière vitale pour 3,4 millions d'habitants du nord-ouest de la République arabe syrienne dans le besoin. Les opérations transfrontières des Nations Unies menées par le poste frontière de Bab el-Haoua, autorisées par le Conseil de sécurité, sont actuellement le principal moyen dont dispose l'ONU pour venir en aide aux personnes à secourir dans le nord-ouest à l'échelle nécessaire pour subvenir aux besoins humanitaires. Les conclusions du présent rapport montrent que l'opération transfrontière est l'une des opérations les plus étroitement contrôlées au monde, soumise à de multiples niveaux de vérification, l'objectif étant de garantir un haut degré de transparence. Cette opération continue également d'innover et de s'améliorer, en trouvant de nouveaux axes de renforcement de la transparence, par exemple par l'étoffement des systèmes de gestion des risques déjà en place. Les Nations Unies et leurs partenaires sont capables de fournir une assistance dans un environnement opérationnel difficile. L'assistance repose sur une bonne appréhension des besoins humanitaires et sur une idée précise de sa teneur et de ses bénéficiaires. L'opération transfrontière reste un élément essentiel de l'action humanitaire et le restera tant que les besoins ne pourront pas être satisfaits à la même échelle selon d'autres modalités.

66. S'agissant des opérations à travers les lignes de front, les nets progrès réalisés et le fait que toutes les parties ont confirmé leur volonté d'assurer l'acheminement et la distribution de l'aide à travers les lignes de front sont encourageants. En quelques mois, de nouvelles solutions ont été négociées entre les parties au conflit, et un système d'acheminement prévisible et durable de l'aide aux personnes dans le besoin dans le nord-ouest de la République arabe syrienne est presque en place. Des efforts supplémentaires doivent être faits pour que l'accès permette de satisfaire les besoins humanitaires, et je demande à toutes les parties au conflit de faire en sorte que ces opérations puissent acheminer l'aide sans délai. À cet égard, je demande instamment à toutes les parties d'octroyer les autorisations et les garanties de sécurité nécessaires en temps voulu. Je demande également à toutes les parties d'accorder à ce processus le temps nécessaire à sa réussite, compte tenu de la complexité de l'acheminement de l'aide à travers une ligne de conflit active.

67. Même avec la mise en œuvre complète du plan de six mois des Nations Unies, les convois à travers les lignes de front ne pourront jamais rivaliser en taille ni en importance avec l'opération transfrontière. Ils en constitueront un complément important, permettant d'acheminer autrement l'aide aux personnes dans le besoin dans le nord-ouest de la République arabe syrienne. L'opération transfrontière doit s'intégrer dans l'intervention humanitaire globale afin que les besoins prioritaires d'autres parties du pays n'en pâtissent pas. Ma position demeure inchangée : avec un meilleur accès et un financement revu à la hausse, les entités des Nations Unies

seraient mieux à même de répondre aux besoins de la population sur tout le territoire de la République arabe syrienne.

68. Des activités de relèvement rapide bénéficiant à toute la population sur l'ensemble du territoire de la République arabe syrienne sont essentielles pour que l'action humanitaire menée dans le pays puisse continuer d'être efficace. Les besoins continuent de croître, dépassant le généreux appui des donateurs humanitaires. L'action doit s'inscrire dans une perspective à plus long terme, faute de quoi de plus en plus de personnes se trouveront dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Cela ne sera possible qu'en renforçant la résilience du peuple syrien. Si les activités visant à sauver des vies constituent un élément central de l'action humanitaire, le relèvement rapide est essentiel pour répondre à des besoins qui ne cessent de croître.

69. Après une décennie de conflit, l'action humanitaire en République arabe syrienne continue d'aider chaque mois des millions de personnes dans le besoin privées d'aide vitale. En dépit des difficultés, de l'aide humanitaire est acheminée et des services sont fournis dans tout le pays dans le respect des principes établis et en toute transparence. Il faut continuer de tout mettre en œuvre pour satisfaire les besoins humanitaires, y compris l'amélioration de l'accès et le développement des activités de relèvement rapide. Cependant, ce dont le peuple syrien a besoin avant tout, c'est d'un règlement durable du conflit, conformément à la résolution [2254 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité.
